



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Grand River Raceway			
Date	Vendredi 16 août 2024	Heure de départ	18 h 30	
Conditions météorologiques	Pluie (Temp. : 23 °C)	Vent	18 km/h Sud-Est	
État de la piste	Courses 1 à 10 Bonne (Variante 1 s.)			
Nombre de courses	10	Courses de qualification	0	Nombre total d'inscriptions 90
Total des paris mutuels	\$ 213,105			
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Emma Pote	Tyler Fines	Andrew Van'tWout

Rapport sur les courses de la journée

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

Vétérinaire officielle : Dre Abigail Stovman

Le conducteur, Austin Sorrie, a été autorisé à se retirer des huit courses ce soir.

Le conducteur, Lyle MacArthur, a été autorisé à se retirer d'une course pour ce soir.

L'entraîneur, Gaetan Hebert, était présent ce soir pour l'examen de la Course 5 (**OSS Gold** : Poulains et hongres trotteurs de trois ans) disputée le 16 août 2024.

Il s'agit du placement de son cheval #5, "Mrstery Deal", (Jason Ryan), arrivé en 4^e position et placé en 8^e position, pour avoir provoqué des obstructions dans le premier virage aux #3, "Northern Looker", (Chris Christopherou), arrivé en 2^e position, et #1, "Soar Hunter", (T. Ratchford), arrivé en en 8^e position et placé en 7^e position.

M. Hebert a manifesté l'intention verbale d'interjeter appel.

Le conducteur, Jason Ryan, a appelé au sujet de la suspension de conduite de 3 jours pour avoir provoqué l'obstruction lors de cette course.
Les juges feront le suivi avec lui au cours des prochains jours.

Le conducteur, Michael Whelan, s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 500 et une suspension de conduite de 15 jours (3^e infraction en 12 mois) pour avoir fait une action de poignet au-delà de ce qui est acceptable alors qu'il stimulait son cheval dans la Course 4 sur l'hippodrome Grand River Raceway, le 22 juillet 2024.
Règle de la CAJO 22.23.03 (b)
Décision #2790721

Le conducteur, Darryl Thiessen, s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 100 pour ne pas avoir respecté son engagement de conduite lorsque celui-ci était programmé dans la Course 10.
Règle de la CAJO 6.02(a)
Décision #2790866

Courses :

Course 1 – Rien à signaler.

Aucune photo d'arrivée n'est disponible.

Les juges ont visionné la fin de la course au ralenti sur la caméra panoramique afin de déterminer l'ordre d'arrivée.

Règle de la CAJO 5.12(e)

Course 2 – Enquête

Le #3, "R J Ringo", (T. Ratchford), arrivé en 2^e position et placé en 4^e position, se rend à la rampe juste après le poteau de 1/2 mille alors qu'il n'était pas dégagé et provoque une obstruction au #2, "Im a Captain", (Tra. Henry), arrivé en 4^e position et placé en 3^e position.

Le #3 a été placé pour avoir provoqué l'obstruction.

Le conducteur, Todd Ratchford, a appelé au sujet de la suspension de conduite de 3 jours pour avoir provoqué l'obstruction lors de cette course.

Les juges feront le suivi avec lui durant la fin de semaine.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/1f36WkrqBE0>

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Le #6, "Telluride Hanover", a terminé la course avec de l'équipement brisé (protège genoux).

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Rien à signaler.

Réclamations :

Course 4

Le #6, "Fern Hill Breeze", pour \$ 8,000, propriétaire Craig Ellis, entraîneur Gerard Demers.